



Mission
du
Gd St Bernard

LE BIENHEUREUX MAURICE TORNAY :

la procédure en cours –

LE NOUVEAU RELIQUAIRE

Le 23 mars dernier, Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, a publié un édit lançant la phase diocésaine de la cause de canonisation de notre confrère le bienheureux Maurice Tornay. Il me semble que nous sommes au temps favorable du Seigneur. Un homme a été interpellé en découvrant la neuvaine au bienheureux Maurice, parue en 2020. Il y est demandé «de faire connaître un miracle présumé en intercession du bienheureux Maurice Tornay». Cet homme a participé le 12 août 2023 à la messe solennelle en l'honneur du bienheureux que je présidais pour la première fois comme prévôt. Il s'est fait connaître discrètement à la fin de la célébration pour partager son expérience. Il a expérimenté une guérison qu'il estime miraculeuse, attribuée au bienheureux Maurice.

De fil en aiguille, le bénéficiaire du miracle présumé a donné son témoignage à M. Maurice Tornay, qui préside l'association des amis du bienheureux. Ils sont venus me voir à Martigny en 2024. Profondément touché par le partage et par la vivacité de la foi du bénéficiaire de cette grâce exceptionnelle, je les ai encouragés à aller de l'avant. Lors de notre chapitre général de congrégation 2025, nous avons décidé en tant que congrégation d'être partie prenante dans cette aventure de reconnaissance de miracle avec la Fondation et l'Association des amis du bienheureux Maurice Tornay qui nous ont demandé de collaborer avec eux dans cette aventure.

Comme notre confrère est déjà bienheureux, l'exemplarité de sa vie est déjà établie. Le sujet de la démarche actuelle consiste à effectuer une étude du miracle annoncé. Il s'agit de suivre rigoureusement une procédure – un peu comme remplir une déclaration d'impôts avec toutes ses rubriques – qui documente, médicalement parlant, les faits. Il faut préciser l'état de santé de la personne avant et après le miracle annoncé, documenter les lésions et leur gravité, voir pourquoi cela aurait dû conduire à la mort, puis chercher des explications scientifiques. Il faut pour cela des médecins et des juristes qui examinent les documents et témoignages, une personne étant chargée de démonter les arguments pour tester leur solidité. Ce dossier est en travail dans le diocèse de Sion. Dans son écrit, Mgr Lovey invite aussi le peuple de Dieu «à produire des témoignages ou renseignements utiles pouvant éclairer la cause». Si vous avez été exaucés ou guéris suite à l'invocation du bienheureux Maurice, l'évêque vous invite à vous manifester.

Le bienheureux Maurice, par amour de Dieu et du prochain, a tout quitté, même sa vie, pour annoncer que Jésus est le Sauveur. Le pape Jean-Paul II l'a béatifié en 1993. Ce miracle, s'il est reconnu, aboutirait à une canonisation, une invitation à voir dans le feu d'amour qui embrasait son cœur, un modèle de vie et de sainteté dans le monde actuel.

L'Association et la Fondation des amis du bienheureux Maurice travaillent beaucoup à faire connaître cette figure de sainteté. Dans cet élan, des reliques du corps du bienheureux ont été reconnues par l'Église en janvier 2024 et les premiers reliquaires ont été créés. Le dimanche 26 avril 2026, le reliquaire élaboré pour la chapelle du bienheureux de l'église paroissiale d'Orsières

a été inauguré. Il a été réalisé en dialogue entre l'artiste, M^{me} Sylvie Jaccard (sylviejaccard.ch) et les membres de la Fondation du bienheureux Maurice Tornay. Nous publions le discours de l'artiste présentant son œuvre et les photographies de cette journée

*J.-Pierre Voutaz,
prévôt du Grand-Saint-Bernard*

Sylvie Jaccard
Réalisation d'un reliquaire
La Fondation des amis du bienheureux Maurice Tornay
Messe du dimanche 26 avril 2026 – Orsières

Bonjour,

C'est avec une grande émotion et un grand bonheur pour moi d'être présente à cette cérémonie de bénédiction.

La demande de M. Maurice Tornay pour la réalisation d'un reliquaire m'a surprise, puis interpellée. Une première rencontre avec M^{me} Dominique Coppet, M. Jérôme Emonet et M. Maurice Tornay membres du comité du bienheureux Maurice Tornay a eu lieu à la cure d'Orsières. Elle m'a donné l'enthousiasme et l'énergie de poursuivre ce projet.

Après concertation, il a été convenu que les montagnes du Grand-Saint-Bernard et du Chola Shan ainsi que le portrait du bienheureux devaient figurer dans la réalisation du reliquaire.

Deux projets avec maquettes ont été proposés et j'ai le plaisir de vous présenter ce qu'il en résulte.

C'est une évidence, les deux montagnes devaient servir de support pour raconter le parcours du bienheureux, deux montagnes blanches, le blanc symbolisant tout ce qui touche à Dieu, à la lumière, à la sainteté et le triomphe sur la mort.

À gauche, la montagne s'est parée d'or, quand le soleil est proche de l'horizon, cette lumière rasante apporte une belle teinte dorée aux sommets des montagnes et symbolise la lumière céleste.

Une représentation d'un novice se rendant à la congrégation du Grand-Saint-Bernard avant de passer devant la croix en pierre avec l'inscription « chemin de

croix, chemin de lumière», témoignage de l'histoire des transports des chanoines. S'y ajoute une image de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard dont la devise est la suivante : « ici le Christ est adoré et nourri ».

À droite, les montagnes du Chola Shan (dans l'est du Tibet) où se situe le col du Choula. Un mélange de gris et de blanc pour exprimer la rudesse des lieux, le froid intense et la neige.

Le gris est symbole de « vœu de pauvreté », qui est en adéquation avec le choix de vie du bienheureux. Un portrait du bienheureux souriant, vêtu comme les locaux, assis derrière la simplicité d'un foyer où il prépare son repas.

Le drapeau tibétain, il est accroché dès que l'on ressent le besoin d'un réconfort spirituel.

La croix faite de bouts de bois plantée au col du Choula, lieu probable où le bienheureux a été assassiné par les moines tibétains.

Le support du reliquaire est réalisé en verre non poli en référence à la dureté de sa disparition. Sa forme de nimbe rayonné exprime la gloire de la foi chrétienne en ces lieux.

Remerciements à :

- M. Vincent Schläppy, de la Vitrierie Schleppy à Peseux*
- M. Sacha Tola, de Technique Métal à La Chaux-de-Fonds*
- Aux membres du comité de la Fondation et plus particulièrement à M. Maurice Tornay pour notre chaleureuse collaboration.*

Sylvie Jaccard

